

Procès-Verbal de la séance du 20 Janvier 2023.

Séance du Conseil municipal du 20 janvier 2023 à 15h00, régulièrement convoqué en date du 16 janvier 2023, sous la présidence de M. le Maire Jean-Marc SARDAT.

PRESENTS : Mmes Jacqueline ANGLARD, Patricia MESQUITA-SILVA, MM. Jacques BLANCHARD, Rémi GARDÈS, Gilles PEYVEL, Jean-Marc SARDAT, Hervé VALLADIER.

POUVOIRS :

ABSENT : Mme Patricia BILLARD, Gérard LEGER, M. Richard NUNES

Nombre de votants présents : 7

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de votes possibles : 7

Secrétaire de séance : Mme Jacqueline ANGLARD.

Ordre du jour :

- Approbation du Procès-Verbal de la séance du 16 décembre 2022
- Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponibles
- Adhésion à la convention 2023 - 2026 relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le CDG 42
- Questions diverses

Préambule

Le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2022 a été envoyé à tous les membres du Conseil Municipal en même temps que la convocation à cette nouvelle séance.

Aucune observation n'ayant été formulée, ce procès-verbal est adopté.

Délibérations du Conseil municipal

1 – Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponibles :

M. le Maire explique qu'il est nécessaire de recruter des agents en vue de remplacer notre secrétaire momentanément indisponible.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve la délibération à l'unanimité.

2 – Adhésion à la convention 2023 - 2026 relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le CDG 42 :
M. Le Maire explique que le CDG42 peut prendre en charge l'établissement complet des actes CNRACL.
Devant la complexité des demandes de dossiers, il est préférable de souscrire à cette convention.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve l'adhésion à l'unanimité.

Questions diverses :

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H00.

M. le Maire, président de séance,
Jean-Marc SARDAT



Mme la première adjointe, secrétaire de séance
Jacqueline ANGLARD

